Souci avec un client

Par jm57		

Bonjours a tous,

Je suis auto entrepreneur en temps que réparateur automobile carrosserie peinture depuis debut mars est j'ai pris le véhicule de monsieur X pour une peinture complète facturée 1600 euros HT (car pas de tva) . Jusqu'ici tout va bien , un acompte de 800 euros a était donner a réception de la voiture . Les travaux fini le client X a mis deja 1 bon mois avant de venir récupéré sans payé le restant et sous menace écrite (preuve a l appuis) et as donc récupéré le véhicule car j était pas la , la personne qui me loue le local le lui a re donnée . Jusqu'ici tout va bien ou presque ... les 800 euros restant toujours pas soldée ce dernier monsieur X permet de critiquer le travail auquel j'ai dit que si il désire je re prenne en garantis pour refaire car il a un peu de peau d'orange ... De la il s' en prends a mon fils qui s occupe de ma publiciter et des facture car j c'est pas faire tout ca moi . Donc c'est partis en insulte , et menace de frapper ect monsieur X est même allez jusqu'au travail de mon fils . Apres plusieurs tentative il se permet de critiquer ma société , dit qu'elle est pas déclarer et fictive que je travaille aux black ors tout est sur facture et tout est en règle . La dernière invention de monsieur X avec sa copine et de déposer plainte contre mon fils pour attouchement sexuel je cites " il ma toucher les fesses " . donc mon fils a déposer une plainte avec un dossier de 50 page avec toute les menaces et preuve du souci .

Je me tourne vers vous pour savoir quesque moi en temps que societe j'ai comme recourt ?

que puije faire car c'est message publique et tout me font perdre une clientel .

merci